

Bilan financier 2024

Cyclofficine d'Angoulême

L'année 2024 se termine avec un déficit de 1 765 € sur un budget total de 129 518 €. L'autofinancement de l'association est de 74 %.

L'année est marquée par un maintien des dépenses d'activités, avec néanmoins une hausse des dépenses de salaires, suite à une revalorisation à partir de mars 2024, et une hausse des investissements. Les recettes sont en hausse, que ce soit les ventes, les subventions ou les dons!

Malgré ce déficit, le fond associatif de l'association, qui totalise 21 170 €, permet à nouveau de commencer 2025 sans trop s'inquiéter : en cas de coup dur, on a de quoi voir venir !

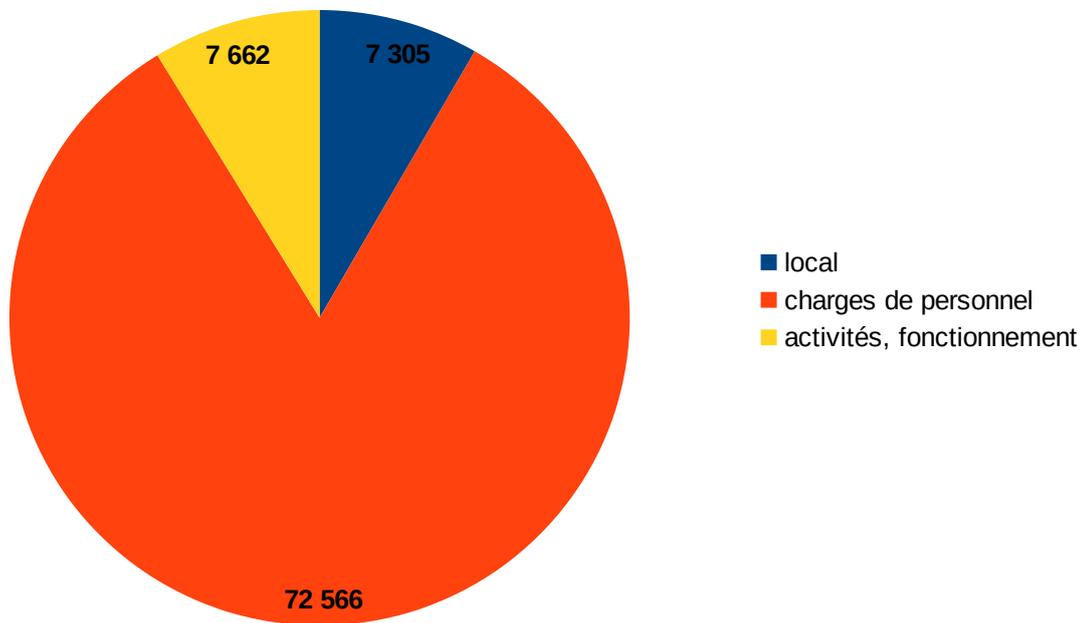
Et justement, il y aura du changement en 2025 : depuis décembre 2024 nous avons enfin intégré notre nouveau local au Plan B, et celui de la Grande Pope sera rendu fin février. Autre projet de taille : l'accueil des rencontres nationales des ateliers vélo en avril 2025, avec un budget propre qui gonfle artificiellement le budget total.

2025 sera donc une année de dépenses, avec l'achat de matériel de rangement et d'outils (en partie financés par une subvention de l'Ademe). Le déménagement veut aussi dire du temps salarié sur l'organisation, le rangement, la communication, qui ne sera pas dédié à des animations qui peuvent rapporter de l'argent. On espère que la campagne de dons de 2022-2023 sera suffisante pour équilibrer le budget, et que nous n'aurons pas à lancer une deuxième campagne.

Compte de résultat 2024

Charges		prévisionnel AG	Réalisé 2023	Produits		prévisionnel AG	Réalisé 2023
60 Achats	4 551	8 350	5 371	70 Ventes	36 334	32 693	34 254
Achats d'études et de prestations de services : formations		0	698	Prestations de services : ateliers mobiles, vélos rigolos, formations etc.	18 783	17 818	18 024
Achat de matériel, équipement et travaux : outils, matériel d'atelier	1 081	4 150	996	Vente de marchandises : pièces neuves	1 720	700	1 195
Fournitures non stockables : eau, gaz, électricité	963	1 700	888	Vente de dons : pièces et vélos	13 616	11 410	12 514
Fournitures d'entretien et de petit équipement : pièces, consommables d'atelier	248	170	617	Produits des activités annexes : prix libre, revente de marchandises à prix coûtant	2 214	2 765	2 521
Fournitures administratives	98	125	66				
Autres achats non stockés (nourriture)	25	0	0				
Achat de marchandises : équipement à revendre	2 136	2 205	2 106				
61 Services extérieurs	6 178	8 330	7 825	74 Subventions d'exploitation	34 114	45 177	30 879
Loyer de la Grande Pompe et services Bicloud	5 677	6 445	5 755	Ville d'Angoulême : fonctionnement, animations, C	2 850	4 000	3 850
Entretien et réparations du local	94	400	54	GrandAngoulême : atelier vélo, mobilité, ESS	8 000	12 000	8 000
Assurance	406	485	364	Ville de Soyaux : quartiers prioritaires	500	500	0
Documentation		0	12	Département : fonctionnement	0	2 000	2 000
Formation des bénévoles, colloques		1 000	1 640	Comité -20 % déchets : réemploi, animations	5 000	5 000	5 000
				FONJEP	7 107	7 164	0
62 Autres services extérieurs	2 830	2 899	7 323	SDJES: éducation populaire, fonctionnement	3 000	4 500	4 500
Rémunération intermédiaires et honoraires : frais de port, formation des salariées	12	72	3 135	ADEME : déménagement	482	2 313	0
Publicité, publications	503	630	1 060	DGFIP : France Relance bonus vélo		200	0
Déplacements, missions, réceptions	1 644	1 360	2 593		0		0
Frais postaux et de télécommunication	164	331	162	Etat : quartiers prioritaires	4 000	4 500	4 000
Services bancaires	31	30	32	Université de Poitiers : animations étudiant-es	175		529
Divers : cotisations LHC, MPP, Poivre MLC	476	476	340	CAF : quartiers prioritaires	3 000	3 000	3 000
63 Impôts et taxes	1 188	995	1 094	75 Produits de gestion courante	14 544	10 038	11 773
Participation formation pro et taxe d'apprentissage : Uniformation	1 188	995	1 094	Collectes et dons manuels : dons, renoncement au remboursement de frais	3 472	87	2 679
				Mécénat d'entreprise	0	0	0
64 Charges de personnel	71 378	66 520	61 700	Cotisations	3 789	95	3 744
Salaires(1,87 ETP), primes et indemnités	55 673	52 989	49 653	Produits divers : différence caisse, arrondi	163	0	325
Charges sociales	15 508	12 751	11 752	URSSAF			
Autres charges : médecine du travail	197	780	295	Campagne de financement participatif	1 581	3 081	1 000
				Soutien Ecologic REP ASL	5 539	4 475	4 026
65 Autres charges de gestion courante	156	74	301				
Redevances : nom de domaine	29	19	16	76 Produits financiers	0	0	0
Charges diverses : différence caisse, arrondi				Produit des placements : intérêts TrésoViv	0	0	0
URSSAF, don à des associations	128	55	285				
67 Charges exceptionnelles	181	0	241	77 Produits exceptionnels	776	860	1 078
Créances irrécouvrables : subvention non versée, factures annulées	118		139	Abandon de dettes, autres			1 078
Vol caisse / annulation chèque perdu	63		102	Quote-part de subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	776	860	0
68 Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 071	1 600	0	79 Transfert de charges	0	0	5 945
				Transfert de charges d'exploitation : prise en charge formation professionnelle	0	0	5 945
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	1 071	1 600					
Total	87 533	88 768	83 855	Total	85 768	88 768	83 929
86 Emploi des contributions volontaires en nature	41 985	50 955	44 547	87 Contributions volontaires en nature	41 985	50 955	44 547
Secours en nature		500		Dons en nature		500	
Mise à disposition gratuite de biens : camion	3 504	1 820	3 329	Mise à disposition gratuite de biens	3 504	1 820	3 329
Emmaüs, barrières, salles				Bénévolat	38 481	48 635	41 217
Personnel bénévole : atelier, réunions = 1,64 ETP	38 481	48 635	41 217				
Total des charges	129 518	139 723 €	128 401	Total des produits	127 752	139 723 €	128 476 €
Résultat comptable au 31/12/2024	-1 765,47			autofinancement	74 %	68 %	78 %

Dépenses



Les dépenses liées au salariat sont la principale dépense de l'association (83%). Outre la revalorisation conventionnelle des salaires en janvier 2024 et les points d'ancienneté annuels, 2024 est exceptionnelle, avec une revalorisation des salaires afin qu'ils correspondent mieux à la réalité des missions de nos deux salariées. Elle entraîne une hausse de 16% des dépenses salariales : salaires bruts, cotisations patronales, formation professionnelle totalisent 72 566 € (62 794 € en 2023, qui était déjà une année spéciale avec un congé maternité et un CDD de remplacement).

Les dépenses liées aux activités sont plutôt stables :

- local : loyer, fluides (eau, électricité, gaz), abonnement internet, assurance -> 7 305 €
- administration de l'association : frais bancaires, site web, nuage, cotisations à L'Heureux Cyclage, à la Maison des Peuples et de la Paix et à Poivre MLC -> 814 €
- déplacements et repas -> 805 €
- impressions, publicité -> 231 €

Cela fait en moyenne 5 900 € de dépenses fixes par mois.

À ces dépenses s'ajoutent des dépenses plus variables d'une année sur l'autre, mais prévisibles :

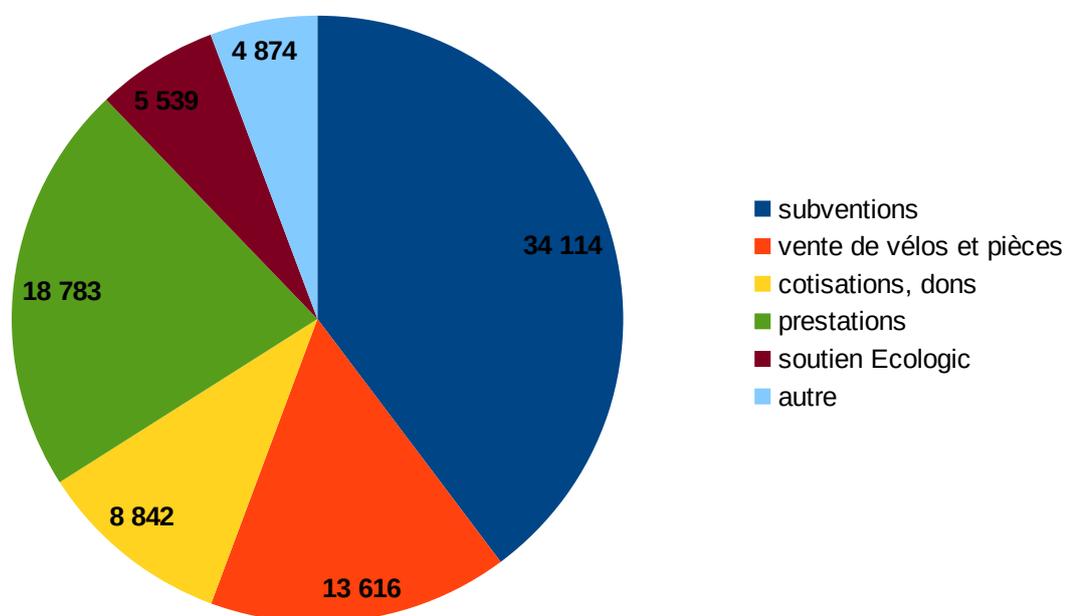
- outils et produits d'atelier -> 1 329 €
- pièces à revendre -> 1 267 €
- formation des bénévoles et des salariées -> 0 €

- rencontres de L'Heureux Cyclage (à Nantes) -> 865 €
- achat de matériel revendu à prix coûtant aux structures d'accueil des migrants (France Terre d'Asile) -> 446 €
- achat de matériel revendu à prix coûtant pour les salariées : 402 €

Enfin, des actions supplémentaires ont été menées en 2024, et ont entraîné des dépenses supplémentaires :

- préparation des rencontres de L'Heureux Cyclage en 2025 : 160 €
- achat de la remorque électrique "Jolly Jumper" : 5 357 € amortis sur 5 ans, soit 1 071 €

Recettes



Les activités de l'association se multiplient, et donc en toute logique le montant des produits de ces activités.

Les **prestations** (animations facturées) totalisent 18 783 €, dans la continuité de 2023.

Les **cotisations** totalisent 3 789 €, pour un nombre d'adhérent-es à peu près constant : 326 en 2024. Le prix moyen donné (11,62 €) est à nouveau en diminution (12,12 € en 2023, 13,48 € en 2022). En cause : la baisse du pouvoir d'achat, mais aussi probablement le fait que nous touchons de plus en plus de personnes précaires. Un effort a été fait cet année sur la compréhension du coût d'une permanence d'atelier : espérons qu'elle portera ses fruits en 2025.

Les **dons** directs sont peu fréquents mais pour des montants souvent importants : au total 1 607 € collectés via la plateforme HelloAsso ou directement au local. Merci à nos gentils

donateurs! S'ajoutent cette année des dons exceptionnels de soutien à l'organisation des rencontres de L'Heureux Cyclage en 2025 : 1 085€.

La **campagne de dons** pour le déménagement, entre décembre 2022 et mars 2023, totalise 4 081€. Cette somme a été répartie sur plusieurs années : 1 000 € en 2023, 1 581 € en 2024, et 1 500€ sur le budget 2025.

Les **abandons de frais** des bénévoles restent importants (760 €).

Le soutien financier d'**Ecologic** pour nos activités de réemploi évolue: le forfait fond réemploi ASL passe à 2 000 € et les plus de 6 tonnes de vélos réemployés nous rapportent 3 539€.

Les **ventes de pièces et de vélos** totalisent 13 616 €, un chiffre constant. Dont 7 584€ en vélos réparés (+37%), et 3 266 € en vélos vendus en l'état (-30%)¹. Les ventes de pièces neuves, pour 1 720 €, augmentent de 43%, avec en particulier la vente d'antivol pendant les bourses aux vélos. La vente de métaux est finie, tous les déchets étant maintenant pris en charge par Ecologic (mais quel gain de temps et de confort!).

Des **subventions** ont été obtenues pour mener à bien différents projets pour un total de 34 114 € (+10%) :

Intitulé	Détails	Financeur	Montant
Mobilités douces, économie circulaire	Ateliers fixes, ateliers mobiles, animations autour de la mobilité à vélo	GrandAngoulême	8 000 €
		État (JEPVA)	1 500 €
Solidarité, insertion	Ateliers mobiles, vélo-école dans les quartiers prioritaires	Ville d'Angoulême	2 000 €
		État	4 000 €
		Ville de Soyaux	500 €
		CAF	3 000 €
	Ateliers mobiles auprès des étudiants	Université de Poitiers	175 €
Sensibilisation au réemploi et à la réparation	Ateliers de réparation et de démontage, collecte de vélos, animations autour du réemploi	Comité -20 % déchets	5 000 €
	Aménagement du nouveau local	Ademe	482 €
Education populaire	Poste d'animatrice réemploi	FONJEP	7 107 €
Fonctionnement	Dépenses globales	Ville d'Angoulême	850 €
		État (FDVA2)	1 500 €
		Conseil Départemental	0€
TOTAL			34 114 €

Deux points importants pour 2024 :

- l'attribution d'un poste FONJEP sur 3 ans, youpi!
- la fin du soutien financier du Conseil Départemental sans nous prévenir – une honte!

¹ Un vélo en l'état est vendu en moyenne 25€, un vélo réparé en moyenne 58€. 36% sont des vélos enfant.

COÛT DU RÉEMPLOI D'UN VÉLO 2024

	nb de vélos	temps par vélo	temps bénévole	temps salarié	autres coûts	coût total	coût par vélo	coût total hors bénévoles	coût par vélo hors bénévoles
COLLECTE	743	00:08	14:27	89:27	55,73 €	1 945,01 €	2,62 €	1 708,92 €	2,30 €
don à l'atelier	347	00:05	14:27	14:27	26,03 €	553,47 €	1,60 €	293,22 €	0,85 €
en déchèterie	396	00:11	00:00	75:00	1,49 €	1 387,49 €	3,50 €	1 387,49 €	3,50 €
DIAGNOSTIC	743	00:20	14:10	127:34		2 612,74 €	3,52 €	2 357,59 €	3,17 €
pour démontage	264	00:05	02:12	19:48		405,50 €	1,54 €	365,90 €	1,39 €
pour réparation	479	00:15	11:58	107:46		2 207,23 €	4,61 €	1 991,68 €	4,16 €
STOCKAGE	743	3384:10	61:55	61:55		3 331,48 €	4,48 €	2 216,98 €	2,98 €
rangement	743	00:10	61:55	61:55		2 258,72 €	3,04 €	1 144,22 €	1,54 €
stockage	743	3384:00	00:00	00:00	1 072,76 €	1 072,76 €	1,44 €	1 072,76 €	1,44 €
RÉEMPLOI	711	02:51	1477:00	561:00	533,62 €	37 486,90 €	52,72 €	10 900,90 €	15,33 €
démontage	334	02:00	668:00	10:00	129,95 €	12 338,75 €	36,94 €	314,75 €	0,94 €
réparation	143	05:00	357:30	357:30	280,04 €	13 321,64 €	93,16 €	6 886,64 €	48,16 €
aide à la réparation	215	03:00	451:30	193:30	123,63 €	11 826,51 €	55,01 €	3 699,51 €	17,21 €
aucun	19	00:00	00:00	00:00		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
SORTIE	711	00:30	274:00	87:00	123,44 €	6 663,20 €	9,37 €	1 731,20 €	2,43 €
vélo donné	42	00:30	00:00	21:00	10,33 €	398,41 €	9,49 €	398,41 €	9,49 €
vélo vendu en l'état	192	00:25	80:00	00:00	44,13 €	1 484,13 €	7,73 €	44,13 €	0,23 €
vélo vendu réparé	143	01:44	192:00	56:00	68,98 €	4 559,86 €	31,89 €	1 103,86 €	7,72 €
enlèvement écologic	334	00:02	02:00	10:00		220,80 €	0,66 €	184,80 €	0,55 €

	COÛT	COÛT HORS BÉNÉVOLAT	RECETTE	Ecologic	bénéfice
vélo donné à une asso	76,20 €	35,15 €	1,55 €	14,69 €	-18,91 €
vélo vendu en l'état	74,45 €	25,89 €	28,61 €	14,69 €	17,40 €
vélo vendu réparé	136,76 €	64,33 €	53,04 €	14,69 €	3,40 €
vélo vendu en pièces	46,24 €	9,95 €	8,28 €		-1,67 €

Ce tableau – approximatif - montre bien qu'il n'est pas rentable de réemployer un vélo sans temps bénévole. Or, le nombre de bénévoles étant plutôt constant, plus on collecte de vélos et plus il faut y mettre de temps salarié, donc moins l'activité est rentable.

La part du coût du réemploi liée au temps de stockage du vélo a bien diminué, car on arrive à avoir une rotation plus rapide des vélos (grâce à un meilleur diagnostic et à des passages plus fréquents du ferrailleur) : de 9,6 mois en 2022 nous sommes tombés à 4,7 mois en 2024 ! Bravo !

Mais le coût le plus important est concentré sur la partie réparation et aide à la réparation, qui demande du temps à la fois salarié et bénévole. On ne peut que compter sur l'efficacité découlant de l'expérience pour réduire le temps passé à réparer ou à accompagner (d'où l'importance de bien former les bénévoles et de favoriser l'autonomie pour les adhérent-es).

Bien sûr ce tableau est incomplet, puisqu'il ne prend pas en compte les bénéfices indirects de la vente de vélos : visibilité de l'association, satisfaction des bénévoles, nouveaux adhérent-es,... mais il nous semblait important de montrer la fragilité financière de cette activité.

Le soutien d'Ecologic, avec un forfait de 2 000 € et un soutien de 550€ par tonne réemployée , fournit une aide certaine. La vente de vélos réparés est à l'équilibre, sans que le prix de vente n'ait augmenté. Ce soutien permet également de réduire les frais de recyclage des déchets ultimes (on n'a plus besoin de les déposer chez un ferrailleur, ils sont enlevés directement à l'atelier et ça c'est trop bien).

Contributions volontaires en nature

Secours en nature

Zéro cette année. Nous n'avons pas compté les dons ponctuels des bénévoles : savon, papier toilette, gâteaux...

Bénévolat

La tenue des ateliers de réparation, l'organisation des événements et la gestion de l'association reposent sur ses bénévoles. Depuis 2022, une comptabilisation plus fine des heures passées est possible grâce à l'analyse des fiches d'atelier. En 2024 nous n'avons pas eu le temps de la faire aussi précisément...

La somme de ces heures, soit 1,54 équivalent temps-plein, a été valorisée à hauteur de la rémunération qui aurait été nécessaire suivant la grille de la convention de l'animation (15,23 €/h brut chargés), soit un total de 38 481 €.

Mise à disposition de biens

La récupération des vélos issus des espaces réemploi des déchèteries de La Couronne et de l'Isle d'Espagnac se fait grâce à un camion mis à disposition par Emmaüs. Nous valorisons cette mise à disposition à hauteur de ce que nous aurait coûté une location, soit 75€ la demi-journée. Il y a eu 26 ramassages en 2024, soit 1 950 € de mise à disposition.

Certaines animations ont également nécessité d'emprunter un camion, toujours à Emmaüs. Ces emprunts sont valorisés à 840 €. La Ville d'Angoulême nous a également fourni des barrières et des lestes de tivolis une fois gracieusement (après c'est devenu payant), dont le prêt est valorisé à 714,24 €.

Autofinancement

L'autofinancement, c'est-à-dire la part des dépenses qui ne sont pas payées par des subventions, est de 74 %, un chiffre élevé grâce à une bonne valorisation du bénévolat.

Écarts par rapport au budget prévisionnel

Dépenses

L'aménagement du nouveau local, qui était prévu en 2024 et qui est finalement reporté à 2025 a logiquement reporté des dépenses qui étaient prévues pour 2024 : achat de matériel de stockage, frais de déménagement, investissements, assurance et loyer de deux locaux. On reste donc sur des dépenses d'achats similaires à 2022.

Il n'y a pas eu de bénévole parti-e en formation en 2024, d'où l'économie des 1 000 € qui étaient prévus à cet effet.

Les dépenses de salaire ont augmenté suite à la revalorisation des salaires (déjà expliqué plus haut). Cette décision a été prise après le l'AG, d'où le fait que cette hausse n'ait pas été anticipée

en AG.

Recettes

Nous anticipons une baisse temporaire des recettes d'activités (prestations, vente de pièces et vélo, cotisations) dûe au déménagement. Comme celui-ci a été reporté les activités ont été plus importantes que jamais!

La plupart des subventions prévues ont été accordées entièrement ou en partie. La seule vraie surprise vient de la décision du Département de cesser de nous soutenir, et de ne pas nous en informer. Nous ne l'avons su que très tard dans l'année, rendant difficile la recherche de recettes supplémentaires.

Les recettes de cotisations se maintiennent malgré une hausse du budget. On se rend compte qu'il y a un travail de visibilisation des coûts à faire auprès des adhérent·es afin que le prix moyen remonte, et sans doute aussi de se dire qu'on atteint un plafond du nombre d'adhérent·es, et qu'il sera difficile d'augmenter encore nos recettes de cotisations.

Toujours à cause du report du déménagement, les recettes de la campagne de dons sont reportées en partie à 2025, et seuls 1 581 € sont alloués à 2024 sur les presque 5 000 € récoltés. Idem avec les subventions de l'Ademe, qui sont allouées au prorata des dépenses.

Bilan au 31 décembre 2024

Actif			Passif		
	brut	amortissements et dépréciations	net		
Immobilisations	5 872,80	1 071,46	4 801,34	Fonds propres	21 169,80
Cautions local Grande Pompe	500,00		500,00	Report à nouveau	22 935,27
Remorque électrique	5 356,80	1071,46	4 285,34	Résultat 2024	-1 765,47
part Ouvaton	16,00		16,00	Capitaux propres	3 103,82
Créances	3 490,18	0,00	3 490,18	Subventions d'investissement	3103,82
Prestataires				Dettes à court terme	13 685,18
Adhérent-es				Fournisseurs	0,00
HelloAsso	365,00		365,00	Factures non parvenues	205,76
Factures à établir	3 496,97		3 496,97	Fournisseurs débiteurs	-1027,56
Subventions reçue d'avance (Ademe)	-371,79		-371,79	Personnel	3 939,17
Comptes financiers	29 667,28	0,00	29 667,28	Personnel provision CP	1539,92
Chèques à encaisser	0,00		0,00	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 198,01
Compte bancaire	29 644,08		29 644,08	Notes de frais bénévoles	119,88
Caisse des lieux d'activité	23,20		23,20	Produits constatés d'avance	2 710,00

Lecture du bilan 2024

L'actif (partie de gauche) représente ce que possède l'association.

Le passif (partie de droite) représente ce que doit l'association. On dit aussi que cela représente comment elle a eu ce qu'elle possède.

Ces deux parties s'équilibrent, car ce sont deux manières de voir une même situation.

Plus on descend dans le tableau, et plus il s'agit d'argent mobilisable facilement . En remontant du bas, on a donc :

- à gauche : d'abord la caisse et le compte bancaire, puis les créances de nos prestataires, et enfin les immobilisations (cautions, investissements)
- à droite : d'abord les dettes, puis le fond associatif

Les créances sont moins importantes que l'année précédente (3 490 €). Elles concernent en particulier les factures qui n'ont pas pu être établies avant la fin de l'année puisqu'elle concerne des activités jusqu'au 31 décembre (les activités de réemploi soutenues par Ecologic).

Les dettes de l'association sont assez importantes (13 685 €), mais quand on y regarde de plus près on se rend compte que ce sont essentiellement les salaires et cotisations dues à l'URSSAF de la fin de l'année, qui seront prélevés au 1er trimestre 2025. Les "produits constatés d'avance" sont des sommes qui nous ont été versées pour des actions que nous n'allons mener qu'en 2025, en particulier la campagne de dons pour le déménagement. Notre compte en banque est donc artificiellement gonflé par ces recettes qui auraient normalement dû apparaître en 2025.

Les fonds propres, qui s'élèvent à 21 170 €, représentent la vraie richesse de l'association, l'argent qui restera une fois toute ses dettes réglées et qui provient des excédents des années précédentes. Après 2 années de déficit, il est en baisse, mais pas encore de façon alarmante. Espérons que nous réussissions à inverser la courbe en 2025.